Le Père Laurent Quintin

M.M- 607, 4e catalogue, N 1359 =

Laurent Quintin, de Pézenas, entré à Aix en 1702, prêtre en Xbre 1711
sorti en 1722

M.M. 612, N° 2530 de ma copie =

Le Confrère Laurent Quintin
né à Pézenas, Diocèse d'Agde, âgé de 19 ans
Fils de Jacques Quintin et de Marie Poncet, bourgeois
Humanités et philosophie à Pézenas
Entré à Aix, le , vêtu le 14 octobre 1702
Sorti en 1722

Listes des Assemblées =

1714 Montbrison Oct-
1717 N.D. de Grâces en Forez
1720 Paris St Honoré

Notes mss. de l'abbé Daghilage = (voir dossier Douai)

Venu de Paris à Douai le 4 juin 1718
Service de S. Jacques en 1718

Honoré Quiqueran de Beaujeu

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1672 Evêque de Castres 1705

De l'Académie des Inscriptions 1701

Né à Arles (Bes du Rhône), le 29 juin 1655.

Mort à Arles, le 26 juin 1736.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir : Adry : I, 91 - VI, 189.

Bicais : II, 430

Bougerel : I, 91

Bonardi, p. 689 à 694.

De Boze : Eloge de Quiqueran : Histoire de l'Acad. des Inscript. et Belles Lettres. T. XII.

Dictionnaire des hommes illustres de Provence.

Moréri : Dictionnaire, Suppl. de 1749.

Nouvelles Ecclésiastiques voir la table publiée en 1767

le P. Armand Jean S.J. Les Ev. et Arch. de France de 1682 à 1801, p. 88.

Pérennes : Biogr. universelle. Paris, 1848, T. X, p. 371.

Stes Gens de Lettres : Biog. universelle, Paris, Furne, 1838, T. V. p. 105.

Hoefer : Nouvelle biog. gle, Paris, Didot, 1842, T. 41, col. 371.

Table raisonnée des Nouvelles Eccles. 1767, 1. Part. p. 42.

Nécrologe des plus célèbres défenseurs 1760, T. II, p. 279.

Dictionnaire portatif des prédicateurs 1757, p. 13.

Mémoire sur la vie et les ouvrages de M. de Beaujeu, évêque de Castres, Dans les Mémoires historiques et critiques sur la légende de Grégoire VII, 1743, in 12.

Quérard : France littéraire T. VII. p. 407.

M. 219

Quigneras de Beaujeu

médaillon dans encadrement carré avec support cartouche

autour du cercle large :

Honoratus de quigneras de Beaujeu episcopus Castrensis

blason

dans le cartouche : In Gbaretra tua abscondit illum et posuit quasi sagittam electam (Isaïe cap. 19)

joli portrait sans nom d'auteur

H 24
L. 16 1/2 } du cliché entier

corps tourné vers la droite
tête revient presque face

IESVS
MARIA
COLLECTION
DU P. INGOLD

HONORATUS DE QUIQUERAN DE BEAUJEU EPISCOPUS CASTRENSIS
In Pharetra sua abscondit
illum et posuit quasi sagittam
electam Isaiæ cap. 49

HONORÉ DE QUIQUERAN
de Beaujeu, Evêques de Castres
Desrochers ex
1719

HONORÉ DE QUIQUERAN
de Beaujeu, Evêques de Castres
Desrochers ex
1719

Bonardi : Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire - mss de 1722. p. 689-693 =

Le Père Quiqueran de Beaujeu

Prêtre de l'Oratoire, évêque de Castres, membre de l'Académie des Inscriptions

Il est d'Arles et d'une ancienne noblesse.

Entra à l'Oratoire en , professa la théologie avec applaudissement au séminaire d'Arles, Sortit de la Congrégation pour être chanoine de Nîmes, d'où il passa par la protection du Père de la chaise à l'évêché de Castres.

Ouvrages

— Oraison funèbre de Louis XIV prononcée à St Denis

— Lettre à M. le Régent sur l'arrêt du conseil contre la lettre des 7 évêques

— Mandement sur la peste

— Lettre pastorale sur l'appel, où il promet une instruction pastorale sur cette matière

— Lettre sur les calamités publiques

— Lettre à M. le Cardinal de Noailles

— Lettre au Pape et au cardinal Conty mss.

— Nouveau Gallia christiana T. I

— Pendant l'assemblée de 1715, où parut ce nouveau Gallia, l'évêque de Marseille témoigna être fâché de ce qu'on y marquait qu'il avait été jésuite. Mais M. de Castres dit au contraire qu'il se faisait honneur d'avoir été de l'Oratoire.

— Ce Prélat a beaucoup d'esprit et les évêques du clergé du parti auquel il est plus opposé, conviennent et m'ont dit que c'était une des meilleures têtes et des plus profonds théologiens du clergé de France.

— Il fut un des Prélats commissaires pour l'examen du Témoignage ou des Hexagles. Voir le procès verbal de cette assemblée.

— Voyez ce qu'il dit de ses sentiments sur la grâce qui, selon lui, sont ceux du P. Morin et de M. de Saussay, dans une de ses premières lettres imprimées.

— Quoiqu'il ne se soit point déclaré ouvertement appelant, il a pourtant pris hautement leur défense dans ses écrits qui ont été fort applaudis, surtout sa lettre pastorale et sa lettre à M. le cardinal de Noailles contre l'accommodement.

— Si Louis XIV eût vécu, Messieurs de Laon et de Castres n'auraient jamais pensé à grossir votre parti. Le dernier de ces Prélats n'aurait pas voulu perdre le fruit des mouvements qu'il s'était donnés dans la dernière assemblée du clergé pour effacer les soupçons qu'il avait donnés de ses sentiments
(1. Lettre de l'Evêque de Nîmes, p. 86.)

— Voir encore 5e lettre, p. 46, de l'évêque de Nîmes.

— M. de Castres vient à Paris (avril 1723) pour se justifier de tout ce que M. d'Arles a écrit en cour contre lui. En passant par Lyon, il a ramassé une trentaine de gazettes des Jésuites où il est fort maltraité, afin d'en demander justice en cour et l'archevêque de Lyon lui a promis d'en faire connaître les auteurs. On dit que 25 prélats se joignent à lui contre ces libelles.

C'est apparemment en conséquence de ses plaintes que Son Altesse Royale a fait de plus sévères défenses de continuer cet infâme libelle, ce qui a été cause qu'il ne paraît plus depuis, je pense, le mois d'avril 1723.

— Mémoires du P. Desmolets. Mss.

« Honoré Quiqueran de Beaujeu est né à Arles d'une famille des premières noblesses de la province. Il entra « à l'Oratoire en 1672. Après avoir professé les humanités et passé par tous les degrés de la milice ecclésiastique, « il fut nommé par le roi Louis XIV évêque de Castres, dont il remplit aujourd'hui dignement le siège. « Nous avons de lui quelques écrits sur l'affaire de la Constitution qui lui font beaucoup d'honneur. Il a un « beau grand talent pour annoncer la parole de Dieu. Il fut envoyé, étant encore de l'Oratoire, pour prêcher « la Dominicale à Il n'avait point de sermons préparés. Son talent suppléa à tout et sa « facilité à s'énoncer avec dignité et la grande connaissance de l'Écriture, des Pères et de la théologie qu'il avait « acquise par une étude assidue, le firent admirer de toute la ville. »

Le Père Honoré Quiqueran de Beaujeu

Listes des Assemblées 1684 Paris Act.
1685 "
1687 "

M. M. 607, 3e catalogue, N 223 =
? Honoré de Beaujeu, d'Arles, entré à Lyon en 1672, prêtre, évêque de Castres.

Visite de Lyon, du 19 juin 1673 faite par le P. de Moissey = trouvé à l'Institution :
le Cons. Honoré de Beaujeu (Pas de détails)

Bicaïs = Notice de l'Oratoire = { Mss. d'Aix, C. II, p. 430. / Copie de la Bib. Nle, C. III, p. 291.

Honoré Quiqueran de Beaujeu, d'une ancienne maison de Provence qui s'est rendue illustre par les hommes de mérite de toutes espèces qu'elle a produits et par les emplois honorables que plusieurs de ses membres ont occupés dans l'Eglise, les armes, l'ordre de Malte et à la Cour, fut le 2e fils d'Honoré de Quiqueran, baron de Beaujeu et de Thérèse de Grille d'Estoublon. La ville d'Arles, patrie et séjour ordinaire de ses auteurs, le vit naître le 29 juin 1655. Issu d'une famille où l'esprit était héréditaire, il tourna toute la vivacité du sien du côté de l'étude. L'éducation qu'il reçut, partie auprès de ses parents, partie au collège de Marseille, eut des succès bien glorieux pour lui et pour ceux qui en étaient chargés. Ses maîtres furent étonnés surtout des grandes dispositions qu'il montra pour l'éloquence. Afin de pouvoir les cultiver avec plus de liberté, il se détermina de lui-même, après sa philosophie, à entrer dans l'Oratoire, qui était alors dans son lustre et offrait une ressource assurée aux talents.

Ayant passé une année à l'Institution de Lyon, où il avait été reçu au mois d'août 1672, on l'envoya dans une maison d'étude pour y faire sa théologie. Les connaissances aussi profondes qu'étendues qu'il acquit dans cette science et la rapidité avec laquelle il apprit les langues savantes, lui firent une telle réputation qu'après l'avoir employé 4 ans à enseigner la philosophie on l'appela à Arles en 1681 pour y remplir une des deux chaires de théologie que l'abbé du Molin, prévôt de l'église métropolitaine et vicaire général de M. de Grignan, avait fondées à l'Oratoire. Cette école

avait déjà acquis beaucoup de célébrité par la réputation de ceux qui y avaient enseigné et par le concours des ecclésiastiques qui y accouraient d'une bonne partie de la province. Le Père de Beaujeu, quoique âgé seulement de 26 ans, remplit sa tâche avec le plus grand éclat et il eut la gloire d'avoir sous lui un disciple distingué en la personne du jeune Massillon qui a fait depuis tant d'honneur à la chaire. Voyant qu'il avait si bien réussi dans son pays, le régime de l'Oratoire lui confia en 1683 un poste plus important, en le mettant, selon le vœu de la Cour, à la tête de la célèbre école de théologie établie à N.D. des Ardilliers de Saumur en faveur des jeunes prêtres et Confrères de la Congrégation qu'on y envoyait de plusieurs maisons.

C'est dans cette ville qu'il fit les premiers essais de la chaire. Il prêcha avec tant de succès les dominicales à N.D. des Ardilliers, que ses supérieurs le firent venir à Paris, au bout de deux ans. Ayant vu par eux-mêmes à quel degré il possédait le talent de l'éloquence de la chaire, ils l'employèrent dans les missions du Poitou et du pays d'Aunis, où la révocation de l'édit de Nantes les avait rendues également nécessaires et difficiles. Il se distingua principalement dans une mission qu'il fit à la Rochelle avec les PP. d'Urfé, Chorentier, Bordes et quelques autres de ses confrères. Cette mission produisit des fruits si abondants qu'à peine pouvait-on suffire à ceux qui se présentaient pour abjurer l'erreur et embrasser les dogmes de la foi catholique. Cet habile orateur s'était accoutumé de si bonne heure à parler sur le champ que, de trois carêmes entiers qu'il prêcha ensuite dans cette dernière ville, à Aix et à Paris et de quantité d'autres sermons, il n'en avait pas écrit 4. Il se contentait d'en bien méditer le sujet; et, si quelquefois il en traçait le plan, c'était en latin, pour se moins assujettir aux termes, prétendant que la naïveté des expressions et le sublime des pensées perdaient toujours quelque chose sur le papier, semblables à des fleurs qui, quoique cueillies avec soin et présentées avec grâce, n'ont jamais toute la fraîcheur et tout l'éclat qu'elles avaient sur leur tige naturelle.

Tel était cet homme rare, si capable de faire honneur à son corps, s'il avait pu le fixer dans son sein. Mais la Providence fit naître des obstacles qui l'empêchèrent. Le célèbre Fléchier qui, de l'évêché de Lavaur fut transféré en 1687 à celui de Nîmes, sentant combien il lui serait avantageux d'avoir auprès de lui un missionnaire qui joignait à de grands talents une naissance distinguée et qui avait déjà remporté plusieurs victoires sur l'hérésie, ce prélat lui proposa de le suivre dans son nouveau diocèse. Heureusement pour lui les circonstances le servirent. Le Père de Beaujeu, tendrement attaché à sa Congrégation, bornait toute son ambition à lui consacrer ses travaux le reste de sa vie; mais, comme il le dit lui-même dans une lettre qu'il écrivit longtemps après, le 30 mars 1733, au Père Elayos, assistant de l'Oratoire, « des malheurs domestiques le forcèrent de s'arracher d'entre les bras d'une mère, à qui il avait plus d'obligation qu'à celle qui lui avait donné la vie. » Cédant donc à la nécessité, il se rendit d'autant moins difficilement aux désirs du Prélat qu'outre que Nîmes offrait un vaste champ à son zèle, cette ville n'est qu'à 5 lieues d'Arles, où sa présence était devenue nécessaire à sa famille depuis la mort de son frère aîné tué en Flandres en 1676.

M. Fléchier lui conféra d'abord un canonicat dans sa cathédrale, auquel il joignit des lettres de grand vicaire et il honora ce digne coopérateur d'une confiance intime qui fut bientôt justifiée par les divers services qu'il en reçut et en particulier par le service important que ce zélé citoyen rendit à la patrie et à l'Etat en dissipant une sédition capable de produire les effets les plus horribles. Voici le fait tel que M. de Boze le rapporte (Histoire de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres) « Le Maréchal de Montrevel, qui commandait en Languedoc, informé
» que le dimanche des Rameaux, les Huguenots ou fanatiques devaient tenir leur assemblée dans un moulin des faubourgs
» de Nîmes, le fit investir par 500 dragons avec ordre de le brûler. Du faux bourg la consternation se répandit dans la ville;
» le bruit courut qu'on la brûlerait aussi; qu'on allait y passer tout au fil de l'épée; et les habitants armés se rendirent
» à l'église comme dans un retranchement, où ils étaient résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. M. Fléchier,
» tout grand orateur qu'il était, n'osa compromettre son ministère avec cette multitude épouvantée et à moitié furieuse.
» Il s'en ouvrit à M. de Besujeu qui, se chargeant de l'événement, monta en chaire et parla avec tant de force et
» d'onction que le calme, la dévotion même ayant insensiblement succédé au tumulte, le service se fit à l'ordinaire et
» chacun retourna chez soi tranquille, presque honteux d'avoir cessé de l'être ... »

C'est ainsi que la vraie éloquence sait persuader les esprits, toucher les cœurs et ramener les hommes à leur devoir. Il fallait à M. de Besujeu de ces occasions subites et imprévues pour répondre au feu de son imagination qui ne s'accommodait ni de la lenteur de la composition, ni de la contrainte du récit. Il ne faut pas être surpris qu'ayant, comme il l'avait, la parole à commandement, il soit venu à bout de gagner beaucoup de pécheurs à Dieu et un grand nombre d'hérétiques à l'Eglise. Cette grande facilité de parler qu'on admirait en lui, lui fit beaucoup d'honneur dans les assemblées du clergé de 1693 et de 1700, où il assista en qualité de député du second ordre de la province d'Embrun et de celle de Narbonne. Le grand Bossuet et l'abbé Bignon, admirateurs de ce talent, voulaient qu'il s'établît à Paris. On lui proposa dans cette vue une place d'associé dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres que l'on renouvelait alors. Il accepta; mais il en fit peu d'usage: la crainte de manquer à sa vocation le rappelait sans cesse à ses premiers exercices et le roi lui en sut gré.

En récompense de ces dispositions et de son mérite, sa Majesté le nomma en 1705 à l'évêché d'Oléron, dont il parut fort content, quoique d'un revenu très médiocre et d'un séjour peu agréable. Heureusement, celui de Castres vint à vaquer avant la signature de la feuille des bénéfices et il y fut transféré, non comme à un évêché infiniment plus riche et mieux placé, mais comme à un poste, dont les fonctions étendues et délicates étaient plus proportionnées à ses talents. Ayant été sacré le 25 octobre de cette même année 1705, il fixa son départ de la cour au lendemain du jour même qu'il devait prêter

serment de fidélité entre les mains du roi qui lui dit, lorsqu'il prit congé de lui : « C'est bien tôt; mais c'est bien fait. »

En arrivant à Castres, il commença par y établir un séminaire qu'il a soutenu dans les temps les plus difficiles, et qu'il a rendu utile à l'Eglise autant par ses instructions que par ses bienfaits. Il aurait bien voulu en donner la conduite à ses anciens confrères; mais il n'en fut pas le maître. Le mandement qu'il donna pour annoncer cet établissement, fut publié le 11 Novembre 17..., fête de S. Martin, qu'il choisit pour patron du séminaire; ce qui lui donna occasion de dire que « c'était à pareil jour, qu'un grand cardinal, plus éminent par son amour pour l'Homme Dieu que par sa dignité, avait fondé « la pieuse et servante Congrégation de l'Oratoire, où il avait compris lui-même l'utilité des bons séminaires. »

L'évêque de Castres ne se bornant pas à cette oeuvre, trouva encore dans les fonds de son économie et de sa charité de quoi construire et relever des Temples, de quoi subvenir aux nécessités publiques et particulières; et il n'y eut aucune des fonctions du sacerdoce qu'il ne remplit avec une ferveur et une dignité capables d'augmenter le respect des fidèles et le zèle de ses ministres. En voici un exemple singulier. Un jésuite qui prêchait dans sa cathédrale ayant dit dans son premier sermon qu'il ne pouvait prêcher que 3 fois la semaine, M. de Beaujeu, qui n'en était point prévenu, se leva de son siège, promit de le remplacer les autres jours et le fit avec un concours prodigieux de la ville et des environs.

La 1re fois qu'il reparut à la Cour fut en 1711 pour la présentation du cahier des Etats du Languedoc; sa harangue au roi fut extrêmement applaudie et ce qu'il dit au Duc de Bourgogne des affaires naissantes de l'Eglise le toucha au point qu'il voulut en conférer plusieurs fois avec lui. Assistant quelques mois après aux Etats de la même province, lorsque M. de Mailly, évêque de Lavaur, y mourut, on mit en question si on lui ferait selon l'usage une oraison funèbre, parce qu'on touchait à la fin des séances et qu'il ne paraissait pas possible de le faire dans cet intervalle. Mr de Castres ne s'en tint pas à opiner qu'elle fût faite; il offrit de la faire le jour même des obsèques et l'on prétend que c'est un des plus beaux discours qu'il ait prononcés. Louis XIV étant mort en 1715 dans le temps de l'assemblée générale du Clergé, ce prélat, qui en était et que l'on avait déjà chargé de la rédaction de quelques censures, fut encore choisi pour prononcer à St Denis l'oraison funèbre du Monarque et il s'en acquitta avec tout le succès possible.

Convaincu de l'obligation de la résidence, Mr de Beaujeu ne s'absentait de son diocèse que pour les affaires de la province ou du clergé ou pour d'autres causes indispensables. On ne l'a vu paraître plusieurs fois dans sa patrie que parce que la mort de son frère, qui avait été tué au service laissant plusieurs enfants et une fortune dérangée, l'avait forcé en quelque façon de se mettre à la tête des affaires de sa maison. Mais, si sa famille a eu part à sa tendresse, on peut dire que ce ne fut point au préjudice de son diocèse. Il est vrai qu'il a fait élever avec beaucoup de soin ses neveux, ses cousins et ses petits neveux; mais il n'a songé à leur établissement qu'après avoir construit à neuf tout le chœur de sa cathédrale et bâti le grand hôpital de Castres : « Recevez, leur disait-il, ce que je puis en conscience prendre sur moi pendant ma vie.

« Je ne vous laisserai point de dettes ni de richesses. »

« Il temperait, dit l'auteur du nouveau Dictionnaire historique, l'austérité de ses mœurs et les occupations « sérieuses de son ministère par l'étude des Belles-lettres auxquelles il donnait tous les jours quelques heures. Il portait dans « la société une douceur, une aménité, un enjouement et une vivacité qui en faisaient les délices. Ami sûr et constant il fit le « bonheur et il emporta les regrets de tous ceux qui lui étaient attachés. Colbert et Soanen eurent en lui un ami zélé « et un défenseur éloquent. » Se trouvant âgé de plus de 80 ans, ce prélat voulut se procurer pour la dernière fois la consolation de voir ses parents ; mais ce voyage lui coûta la vie. Il fut surpris en chemin d'une fièvre qui redoubla, lorsqu'il fut arrivé à Arles et qui fut suivie d'une fluxion de poitrine, dont il mourut le 26 juin 1736 après avoir reçu des mains de son aumônier les sacrements de l'Eglise, que M. de Janson, archevêque d'Arles, fort prévenu contre sa façon de penser, lui fit refuser par les Missionnaires de Sainte Garde, qui desservaient alors la paroisse de St Martin. Son corps fut inhumé dans l'église des Dominicains, où reposent plusieurs de ses ancêtres. Toutes les personnes équitables le regrettèrent comme un homme qui, suivant l'expression d'un auteur impartial (Dictionnaire des auteurs ecclésiastiques) avait fourni un modèle aux évêques par ses vertus et ses lumières.

Les Pères de l'Oratoire d'Arles perdirent en lui un ami zélé qui leur avait donné dans les temps les plus critiques des marques non équivoques de son estime et de son attachement. Lorsqu'ils entreprirent en 1720 de rebâtir leur maison ce fut lui qui en posa la première pierre, sur laquelle il fit graver cette inscription : « Honoratus de Quiqueran de Beaujeu, episcopus Castrensis, congregationis oratorii Domini Jesu alumnus et in hac domo olim theologiæ professor, posuit hunc lapidem ... etc.

Les supérieurs majeurs de l'Oratoire et les députés aux Assemblées générales reçurent bien des fois des témoignages de la reconnaissance envers la Congrégation. Quelques fragments de ses lettres feront voir mieux qu'on ne pourrait dire ses sentiments pour elle et ils prouveront à quel point il prenait part aux maux dont il la vit affligée.

« Depuis que des malheurs domestiques m'ont arraché d'entre les bras d'une mère à qui j'ai plus d'obligation qu'à celle « qui m'a donné la vie, écrivait-il au P. Elayos, assistant, à l'occasion de la mort du P. de la Tour, j'ai reconnu en mille « occasions que certaines gens mettent tout en usage, jusqu'aux plus noires calomnies, jusqu'aux plus pernicieux « artifices, ut excludant eos qui probati sunt argento. Je m'en console quelquefois par le bonheur d'avoir une bonne part « aux insultes et aux outrages qu'on ne cesse de faire à vos Pères. Car la grâce de Dieu je les pardonne sans peine, quand « on ne fait éclater tant de haine que contre moi. Je ne suis sensible qu'à ce qu'on fait contre mes chers frères ; car c'est « ainsi que je regarderai toujours tous les membres d'un corps dans lequel j'ai eu le bonheur d'être élevé et avec « lesquels je voudrais de tout mon cœur pouvoir finir mes jours. Juger par là, mes Révérends Pères, de mes sentiments

" et de mes dispositions. que ne ferais pas, si j'étais assez heureux pour me voir à portée d'être bon à quelque
" chose pour la gloire et le bien de la Congrégation! Je ne puis que lever les mains au ciel, d'où je suis persuadé
" qu'elle recevra tôt ou tard les secours nécessaires pour éviter les écueils et les pièges qui l'environnent de toutes parts.
" Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi. Je dis mihi, parce que ses intérêts me sont plus chers
" que les miens propres. Je vous prie d'en être persuadé, d'en vouloir assurer les RR. PP assistants, vos illustres collègues
" et de ne jamais douter de l'attachement plein d'estime avec lequel je suis .... etc. "

Suivant au Père Alby, trois mois après, le 16 juillet 1733, il lui disait: " Je bénis Dieu de tout et ne cesse de lui
" dire du fond du cœur: exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me, nec delectasti inimicos meos super me.
" Ce qui m'a toujours le plus affligé et en même temps le plus consolé, c'est que je n'ai point d'autres ennemis que ceux
" de la Congrégation, et que ce qui les irrite le plus contre moi, c'est qu'ils sont persuadés de mon tendre et respectueux
" attachement pour un corps à qui je suis si redevable. Toute la reconnaissance que j'exigerais de mon neveu
" (Charles Joseph de Guigueran de Beaujeu, mort évêque de Mirepoix en 1737 sans avoir eu le temps de prendre
possession de son église) c'est qu'il entre dans mes sentiments pour la Congrégation. Ce qui me fait ici plus de peine, c'est
" que je ne reçois presqu'aucune nouvelle de ce qui peut intéresser la Congrégation et je crains toujours qu'on ne lui
" suscite de nouvelles affaires ... etc. "

Dans une lettre écrite au même, trois ans auparavant, M. de Castres lui parlait ainsi de la Congrégation: " Il faut
" espérer contre toute espérance, c'est-à-dire contre toute apparence que Dieu soutiendra et relèvera son courage malgré les
" tempêtes qui semblent être à la veille de la renverser et de la détruire. Je rentrerais moi-même volontiers à l'Institution
" si je pouvais par mon exemple y attirer des sujets capables de résister aux ennemis qui vous attaquent de toutes parts.
" Exurge, Domine; quare obdormis? " Je ne cesse de faire cette prière du fond de mon cœur. "

Quoique ce prélat fût parfaitement en état d'écrire, nous n'avons de lui que ce qui suit:

(1 - Oraison funèbre de Louis Le Grand, roi de France et de Navarre, prononcée en l'église de l'abbaye royale de S. Denis en France, le 23 octobre 1715. Paris, 1715, in 4

Cette pièce d'éloquence qui est la seule qu'il ait abandonnée, ou plutôt qu'il n'ait pu dérober à l'impression, dit M. de Boze, excite sans doute de justes regrets sur la perte des autres.

(2 Des mandements, lettres et instructions pastorales: 1° sur l'établissement de son séminaire; 2 sur les maladies contagieuses de Provence et de Languedoc; 3 sur l'incendie de Castres; 4 sur les abus de la mendicité; 5° sur la légende de Grégoire VII; 6° sur le concile d'Embrun; 7 sur quelques points de doctrine

Ce sont tout autant de brochures in 4, imprimées en différents temps à Castres.

On trouve dans le cabinet de M. de Nicolaï d'Arles, dans celui de l'abbé Bonnemant de la même ville et dans quelques autres une Relation de deux conversations qu'il y eut en 1717 entre M. de Beaujeu et M. de Janson archevêque d'Arles touchant les affaires de la Bulle Unigenitus. Cette pièce curieuse, dressée par M. de Castres et envoyée par lui au cardinal de Fleury, est écrite avec naïveté et modération; mais elle ne fait guère l'éloge de l'esprit, ni du jugement de M. de Janson, qui mal à propos s'était avisé d'attaquer un homme qui ne le cherchait point et qui était mieux en état de se défendre que lui. Cette relation est manuscrite.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle = fonds fr. 25681) T. I, p. 91 =

Honoré Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres, de l'Académie des Belles Lettres, mort à Arles 26 juin 1736. Il était d'Arles. Entré à l'Oratoire en 1672.

(1 Mandement pour la publication de la Bulle Vineam Domini Sabaot (Voir Histoire du Cas de conscience T. VIII p 192)

(2 Lettre de M. l'évêque de Castres, Quiqueran de Beaujeu, à M. le Procureur général du Parlement de Toulouse sur son plaidoyer contre le décret de l'Inquisition qui condamne un arrêt du Parlement de Paris, 10 mai 1718, in 12.

Il entra dans l'Oratoire et y professa la théologie avec succès. Il s'acquit beaucoup de réputation dans les missions: M. Fléchier le fit chanoine dans la cathédrale de son diocèse. Les assemblées du clergé, auxquelles il fut député, admirèrent son éloquence et sa facilité à parler. Il est mort évêque de Castres et membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. Il a laissé des mandements et des lettres. Ses instructions pastorales sont sur les maladies contagieuses de Provence et du Languedoc, sur l'incendie de Castres, sur les abus de la mendicité.

(Bouche)

Dictionnaire des hommes illustres de Provence = (cité par Adry, p. 91 verso, 92)

Honoré de Quiqueran de Beaujeu naquit à Arles le 29 juin 1655 et fut le second fils d'Honoré de Quiqueran, baron de Beaujeu et de Thérèse de Brille d'Estoublon. Secondant ses talents naturels, il apprit rapidement les langues savantes, se rendit profond dans la théologie et cultiva l'éloquence avec soin. Il entra dans la Cong. de l'Oratoire à l'âge de 17 ans et il n'était encore que diacre quand on le chargea d'enseigner la théologie à Arles, ensuite à Saumur. Il prêchait en même temps la dominicale, avec un succès qui engagea ses supérieurs à l'envoyer dans les missions du Poitou et du pays d'Aunis, où la révocation de l'édit de Nantes les avait rendues également nécessaires et difficiles. Le bien qu'elles produisirent, porta M. Fléchier, évêque de Nîmes, à s'attacher l'abbé de Beaujeu. Il lui conféra un canonicat dans sa cathédrale, le choisit ensuite pour un de ses grands vicaires et lui donna sa confiance. Le maréchal de Montrevel

qui commandait en Languedoc, ayant été informé que le Dimanche des Rameaux les fanatiques devaient tenir leur assemblée dans un moulin des fauxbourgs de Nîmes, le fit investir par 500 Dragons avec ordre de le brûler. Les habitants de Nîmes, croyant qu'on attentait à leur vie, se réfugièrent dans l'église, bien armés et résolus de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. M. de Beaujeu monta alors en chaire et parla avec tant de force et d'onction que le calme, la dévotion même ayant insensiblement succédé au trouble, le service se fit à l'ordinaire et chacun retourna chez soi tranquille et presque honteux d'avoir cessé de l'être. L'abbé de Beaujeu avait tellement acquis le talent de prêcher sans préparation que, de 3 carêmes qu'il a prêchés à Aix, à Paris et à La Rochelle et de quantité d'autres sermons, il n'en avait pas écrit 4. Il se contentait d'en bien méditer le sujet, et, si quelquefois, il en traçait le plan, c'était en latin pour se moins assujettir aux termes. Cette grande facilité lui fit beaucoup d'honneur dans les assemblées du clergé de 1693 et de 1700 où il fut député du second ordre. M. Bossuet, évêque de Meaux et M. l'abbé Bignon furent ses admirateurs et l'engagèrent à se fixer à Paris. M. Bignon le proposa, dans cette vue, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres que l'on renouvelait alors. M. de Beaujeu accepta cette place; mais il en fit peu d'usage. La crainte de manquer à sa vocation le rappelait sans cesse à ses premiers exercices. Le roi en fut édifié et étant informé des grands fruits qu'il faisait par ses prédications, il le nomma en 1705 à l'évêché d'Oléron et presque aussitôt après à celui de Castres le 11 avril 1705. Il fut sacré le 25 octobre suivant et ayant prêté serment de fidélité entre les mains du roi, il en prit congé pour se rendre à son diocèse. Sa Majesté lui donna les éloges les plus flatteurs et lui témoignant son regret sur ce départ précipité, elle lui dit: « C'est bien tôt; mais c'est bien fait. » Arrivé à Castres, son premier soin fut d'y établir un séminaire, qu'il a soutenu dans les temps les plus difficiles. Il trouva dans son économie et sa charité de quoi construire ou relever des Temples et de quoi subvenir aux besoins et aux nécessités publiques et particulières. Il reparut à la Cour en 1711 pour la présentation du cahier des états. Il harangua le roi avec applaudissement. Peu de temps après son retour en Languedoc, il prononça l'oraison funèbre de M. de Mailly, évêque de Lavaur: c'est un des plus beaux discours qu'il ait prononcés. En 1715, Louis XIV étant mort dans le temps de l'assemblée générale du clergé, qui se tenait à Paris, l'évêque de Castres, qui en était et qu'on avait déjà chargé de la rédaction de quelques censures, fut encore choisi pour prononcer l'oraison funèbre de ce prince à St Denis. Cette pièce a été imprimée en 1715 in 4°.

M. de Beaujeu tempérait l'austérité de ses mœurs et les occupations sérieuses de son état par l'aménité des lettres, auxquelles il donnait ordinairement 999 heures par jour. Ce digne prélat mourut à Arles, où il était allé pour voir sa famille le 26 juillet 1736, dans la 81e année de son âge. Il y fut inhumé dans l'église des Dominicains, lieu de la sépulture de ses ancêtres.

On a de lui des mandements, des lettres, des instructions pastorales à l'occasion de l'établissement de son séminaire, les maladies contagieuses de Provence et Languedoc, l'incendie de Castres, les abus de la mendicité, la légende de Grégoire VII, le Concile d'Embrun et 999 autres points de doctrine. Ce sont autant de brochures in 4° imprimées à Castres en différents temps.

Il était neveu de Paul Antoine de Quiqueran de Beaujeu, chevalier de Malte, qui avait acquis la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son temps et qui, ayant été fait prisonnier par les Turcs en 1660, fut délivré après onze ans d'esclavage par son neveu, frère de l'évêque de Castres et qui mourut commandeur de Bordeaux vers 1680.

Pierre de Quiqueran de Beaujeu, de la même famille, nommé à l'évêché de Senez en 1544, à 18 ans seulement, première nomination après le Concordat, est connu par un magnifique éloge de sa patrie : De laudibus provinciæ libri tres. Il mourut le 18 août 1550 à 25 ans.

Moréry = Supplément de 1749 = (cité par Adry, p. 92 verso)

Honoré Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres, né à Arles le 29 juin 1655 était le second fils d'Honoré de Quiqueran, Baron de Beaujeu et de Thérèse de Grilles d'Estoublon, l'un et l'autre d'une illustre et ancienne famille de Provence. César Nostradamus, dans son histoire de Provence, représente la famille de Quiqueran décorée des premières charges de l'état et de la Cour des rois de Naples, comtes de Provence, des deux maisons d'Anjou et depuis la réunion de cette province à la couronne, on y trouve des chambellans et maîtres d'hôtel de nos rois, des chevaliers de l'ordre, des officiers généraux et plusieurs évêques. Cette famille a aussi donné à l'ordre de Malte des grands prieurs, des grands-croix, des commandeurs et quantité de chevaliers. Celui, dont il s'agit ici, ayant fourni toute la vivacité de son esprit du côté de l'étude, apprit rapidement les langues savantes, se rendit profond dans la théologie. Il cultiva l'éloquence avec soin. Il entra dans la Cong. de l'Oratoire ... etc. (Voyez tout le reste de l'article précédent, où l'on a copié à la lettre. Extrait principalement de l'Eloge de M. de Castres par M. de Boze.)

Nouvelles ecclésiastiques citées par le Nécrologe = (cité par Adry, p. 93)

En 1715, M. de Beaujeu accepta la Bulle relativement aux explications des 40 ; mais il infirma cette acceptation dès 1719 et en 1721 il écrivit une Lettre au Pape Innocent 13, conforme à celle des 4 évêques appelans. Dans sa lettre circulaire au sujet du concile d'Embrun, il reprend la défense de MM. de Senez et de Montpellier sur le formulaire et la Bulle. Il montra aussi son attachement à la vérité par la lettre si célèbre du 28 oct. 1717 adressée au roi par 11 prélats au sujet de M. de Senez et une autre sur le même sujet du 8 octobre et par des lettres qu'il écrivit à M. de Senez même pour le consoler et l'unir à sa cause. Ce prélat fut obligé en 1727 d'interdire les Jésuites, parce qu'ils le décriaient comme un hérétique.

Il était allé à Arles pour régler ses affaires de famille, lorsqu'il y tomba malade. Dès qu'on aperçut le danger, on alla à St. Martin, sa paroisse, demander les sacrements. Mais le curé et le vicaire, sur l'ordre de l'archevêque, M. de Janson, refusèrent leur ministère, de sorte qu'on fut obligé de dresser un autel dans la chambre, l'aumônier du prélat dit la messe et le communia. On fit des sommations pour l'Extrême-Onction, qui furent inutiles. Alors l'aumônier alla prendre les saintes huiles chez les Dominicains et administra l'Extrême-Onction au prélat. Un refus si scandaleux fit grand bruit dans la ville. Ce respectable prélat mourut le 26 juin 1736, âgé de 81 ans. Il fut enterré solennellement dans l'église des Dominicains. L'aumônier qui avait administré le prélat fut interdit.

Chaudon = Nouveau dictionnaire historique, Caen, 1786, t. VII, p. 313 =

Honoré de Quiqueran de Beaujeu, naquit à Arles en 1655. Après avoir brillé dans le cours de ses études, il entra dans la Cong. de l'oratoire à l'âge de 17 ans. Il n'y était encore que diacre, lorsqu'il fut chargé de professer la théologie à Arles puis à Saumur. Après la révocation de l'édit de Nantes, on l'envoya dans les missions du Poitou et du pays d'Aunis. Il s'y acquit une si grande réputation que le célèbre Fléchier, évêque de Nîmes, lui donna un canonicat dans sa cathédrale et le choisit pour un de ses grands vicaires. L'abbé de Beaujeu se signala dans le Languedoc, autant que dans le Poitou, surtout par le talent de la chaire. Il s'était accoutumé de bonne heure à parler sur le champ. Son éloquence le fit admirer dans les assemblées du clergé de 1693 et de 1700 où il fut député du second ordre. Bossuet et l'abbé Bignon n'oublièrent rien pour l'engager de se fixer à Paris. On lui donna, dans cette vue, une place d'associé à l'Académie des inscriptions; mais son zèle pour son ministère ne lui permit pas de se borner à la capitale. Le roi, informé des fruits que l'abbé de Beaujeu opérait dans le diocèse de Nîmes, le nomma, en 1705, à l'évêché d'Oléron et presque aussitôt à celui de Castres. Louis XIV étant mort en 1715 dans le temps de l'assemblée générale du clergé, l'évêque de Castres fut choisi pour prononcer à S. Denis l'oraison funèbre de ce monarque: il s'en acquitta avec succès. Nous ne devons pas omettre un trait de ce prélat, dans le temps qu'il n'était que simple chanoine de Nîmes; il est trop honorable à sa mémoire. Le maréchal de Montrevel ..... (comme plus haut exactement)

Ce prélat mourut à Arles, où il était allé voir sa famille en 1736 à 81 ans.

On a un volume in 4° de Mandements, Lettres, Instructions pastorales qu'il publia sur l'établissement de son séminaire, les maladies contagieuses de Provence et Languedoc, l'incendie de Castres, les abus de la mendicité, la légende de Grégoire VII, le fameux concile d'Embrun auquel il n'était pas favorable et sur plusieurs autres points de doctrine ou de discipline. Il tempérait l'austérité de ses mœurs et les occupations sérieuses de son ministère, par l'étude des belles-lettres, auxquelles il donnait tous les jours quelques heures. Il portait dans la société une douceur, une aménité, un enjouement et une vivacité qui en faisaient les délices. Ami sûr et constant, il fit le bonheur et il emporta les regrets de tous ceux qui lui étaient attachés. Sa vertu fut aussi constante que pure. Colbert et Soanen eurent en lui un ami zélé et un défenseur éloquent.

Le P. Armand Jean. S.J. Les Evêques et archev. de France de 1682 à 1801 Paris, Picard, 1891. p. 88 et 8

Honoré Quiqueran de Beaujeu, oratorien janséniste. Nommé évêque d'Oléron en mars 1705, préféra le siège de Castres pour lequel il fut nommé le 11 avril suivant. On ne dut pas le regretter dans le diocèse d'Oloron. De funeste mémoire

Né le 29 juin 1655, à Arles, frère de Charles Joseph, auxiliaire d'Albi, oratorien à 17 ans, prédicateur, vicaire général de Fléchier à Nîmes.

Nommé évêque d'Oloron, mars 1705, de Castres 11 avril, il reçut ses Bulles pour Castres et fut sacré le 25 octobre. Il débuta fort bien: charité, zèle, orthodoxie pour la Bulle Vineam et même Unigenitus. Mais en 1716, il

s'unit à Noailles, fit une opposition scandaleuse à la Bulle, à la légende de St Grégoire VII, etc, conduite qui lui aliéna ses diocésains. Durant ses fréquents séjours à Arles, il froissa l'orthodoxe archevêque Jacques de Forbin Janson, qui lui fit refuser à cause de son obstination les sacrements à la mort, excommunia le dominicain assez hardi pour les lui avoir donnés quand même.

Mort à Arles 26 juin 1736, ætatis 81, consecrationis 21, associé vétéran de l'Académie des Inscriptions. Quid prodest? Idiot!

Société de gens de lettres = Biographie Universelle, Paris, Furne, 1838, T. V, p. 105 =

Honoré de Quiqueran de Beaujeu, né à Arles en 1655, entra à l'Oratoire à 17 ans, fut chargé de professer la théologie au collège d'Arles, puis à Saumur, obtint ensuite les succès les plus brillants dans les missions de l'Aunis et du Poitou et mérita d'être nommé par Fléchier son grand vicaire à Nîmes. Il prévint dans cette ville une sédition qu'allait exciter la sévérité du Maréchal de Montrevel et contribua beaucoup à calmer l'agitation des esprits, encore irrités par la révocation de l'édit de Nantes. Il parut avec honneur, comme député du 2 ordre, dans les assemblées du clergé de 1693 et 1700, fut nommé, en 1705, à l'évêché d'Oleron et presque aussitôt à celui de Castres, et dès lors ne sortit plus de son diocèse. Il s'occupa sans cesse d'améliorer le sort des fidèles confiés à ses soins, établit dans sa ville épiscopale un séminaire et y fit bâtir à ses frais un hôpital. Il mourut à Arles en 1736. Il était associé de l'Acad. des inscriptions.

Outre une Oraison funèbre de Louis XIV, 1715, in 4, qu'il prononça à S. Denis, on a de lui des Lettres et Instructions pastorales sur différents sujets

Voir son Eloge dans le Recueil de l'Acad. des Inscriptions T. XII p. 336-344 par Boze

---

Pérennes : Biographie universelle, Paris, 1848, T. X, p. 371 =

Honoré Quiqueran de Beaujeu naquit à Arles en 1655, entra à l'Oratoire, fut envoyé dans les missions du Poitou et du pays d'Aunis après la révocation de l'édit de Nantes et devint évêque d'Oléron en 1705 et peu après de Castres. Louis XIV étant mort en 1715 dans le temps de l'assemblée générale du clergé, Beaujeu fut choisi pour prononcer à S. Denis l'oraison funèbre de ce monarque : il s'en acquitta avec succès. Ce prélat mourut à Arles, où il était allé voir sa famille, en 1736, à 81 ans. On a de lui un vol. in 4 de Mandements sur divers sujets dont quelques uns décèlent son attachement aux nouveaux disciples de St Augustin. Colbert et Joanen eurent en lui un ami zélé.

Oraison funèbre de Louis XIV, Paris, 1715 in 4°. Ce fut l'oraison funèbre officielle, celle de S. Denis. Il m'a été impossible de découvrir aucune autre oeuvre oratoire imprimée de Quiqueran de Beaujeu

(Voir 3 pages plus loin)

E. Bonnardet

Hoefer = Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1842, t. 41, col. 371

Honoré de Quiqueran de Beaujeu, prélat français, né en 1655 à Arles, où il est mort le 26 juin 1736. Admis à 17 ans à l'Oratoire, il fut chargé de professer la théologie à Arles et à Saumur, fut attaché aux missions de l'Anjou et du Poitou. Les talents qu'il déploya pour la chaire lui méritèrent la bienveillance de Fléchier, qui l'attira dans son diocèse et lui donna un canonicat à la cathédrale de Nîmes en même temps qu'une charge de grand vicaire. Nommé en 1705 à l'évêché d'Oleron, il fut transféré presque aussitôt à celui de Castres et ne quitta plus cette ville que pour assister aux états du Languedoc ou aux assemblées du clergé. Quoique peu favorisé des biens de la fortune, il bâtit à ses frais le grand hôpital de Castres ainsi que le chœur de la cathédrale. Il était associé à l'Académie des Inscriptions. Outre des Lettres et instructions pastorales, il a laissé l'Oraison funèbre de Louis XIV, (Paris, 1715, in 4) prononcée en l'église de S. Denis.

Voir = de Boze : Eloge dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, t XII, 336-344.

Nayrac = Biographie castraise.

Achard = Dictionnaire de la Provence.

Ex-libris de Mgr Quiqueran de Beaujeu

5444 **DU ROURE** (Baron). Généalogie de la maison de Quiqueran, barons de Beaujeu, seign. de Vaquières et de Ventabren. *Paris*, 1906, in-4, br., de 61 pp. 25 fr.
Les anciennes familles de Provence.

Robert de Quiqueran de Beaujeu, maréchal des camps et armées du roi
et

Paul Antoine de Quiqueran de Beaujeu
chevalier de Malte
un des plus grands marins de son temps
commandeur de Bordesmp
mort vers 1680

Honoré de Quiqueran, baron de Beaujeu
et Thérèse de Grille d'Estoublon

(1 Paul de Quiqueran de Beaujeu
tué en Flandres en 1676
et Louise Desportes :

Charles Joseph Quiqueran de Beaujeu
grand vicaire de son oncle à Castres 1730
évêque de Mirepoix, sept 1736
mort à Albi 24 juillet 1737
à 36 ans

Honoré de Quiqueran de Beaujeu
né à Arles 29 juin 1655
prêtre de l'Oratoire
de l'Académie des Inscriptions 1701
évêque de Castres 1705
† à Arles 26 juin 1736

Jacques Quiqueran de Beaujeu
chevalier de Malte
qui à 22 ans s'en alla à
Constantinople et délivra
son oncle Paul Antoine
prisonnier des Turcs

Oraison funèbre de très haut, très puissant et très excellent prince Louis XIV, roi de France et de Navarre, prononcée en l'église de l'abbaye royale de Saint Denis le 23 jour d'octobre 1715 par Messire Honoré de Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres.

à Paris, chez Etienne Papillon, rue S. Jacques, 1715 avec privilège du roi, in 4° de 48 pages.

Le privilège est du 29 octobre 1715.

Il y a un avertissement d'une page de l'auteur et un portrait de Louis XIV.

(Biblioth. de Clermont-Ferrand, B. 8831 Recueil d'oraisons funèbres)

Pour ajouter à la liste donnée par Bougerel :

Biblioth. d'Aix ; Recueil G. 1807, in 4, C. X

Lettre de Monseigneur l'évêque de Castres sur la question de la Bulle, datée de Montpellier le 8 février 1719 pendant le cours des Etats de la province, signée : Honoré, év. de Castres, in 4 de 16 pages.

Lettre très modérée et faisant appel à la charité et à la patience de tous.

Il y fait allusion à un mandement du 23 avril 1714.

Voir : Mémoire sur la vie et les ouvrages de M. de Beaujeu, évêque de Castres, dans les Mémoires historiques et critiques sur la légende de Grégoire VII, 1743, in 12

(Lelong : N° 7935)

Eloge de Quiqueran par M. de Boze (Hist. de l'Acad. des Inscriptions, T XII, 336-344)

(Lelong, ibid.)

Moréri. 1 et 2 suppl.

Table raisonnée des Nouvelles Ecclésiastiques 1767, 1re Partie, page 42 =

Honoré de Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres. Reçoit en 1714 la constitution avec les explications des XL. Signe cette acceptation en 1719 par sa Lettre pastorale dans laquelle il fait l'apologie des appelans et les justifie de l'accusation d'erreurs et de schisme. Cette lettre lui attire un écrit anonyme rempli d'injures et de calomnies, qu'il souffre en esprit de pénitence (année 1736, p. 146, 147) Autre lettre de 1721 à Innocent XIII où il pulvérise le fantôme du jansénisme et la prétendue acceptation unanime et uniforme de la constitution (année 1741, p. 175) Ecrit à M. le Duc régent contre les mandements de séparation de quelques évêques schismatiques et pour les maximes du royaume (année 1736, p. 146) Ecrit en 1727 une lettre circulaire à plusieurs évêques de France pour les porter à prendre la défense de MM. de Montpellier et de Senez sur le Formulaire.

autre lettre de la même année à M. de Tencin où il lui dit que les Juges d'Embrun l'ont couronné de gloire et se sont couverts d'un opprobre éternel. — Est un des 12 évêques qui écrivent au roi contre le concile d'Embrun (année 1736, p. 147) — Reçoit une Lettre de M. de St Florentin au sujet de sa Lettre circulaire. — Ecrit au roi la même année 1727 pour l'avouer et l'appuyer (année 1728, 25 janvier, article de Paris; 28 février article de Toulouse, p. 13, 29 — année 1736 p. 147) — Exclu en 1728 avec son neveu de l'assemblée des Etats (année 1728, 25 janvier, article Paris p. 13 — année 1736 p. 147) — Ordonne son portrait en gravure (année 1728, 5 fév., art. de Paris, p. 19)

Sa lettre de 1727 à un ami, à qui il fait part de sa disposition à tout souffrir pour défendre la vérité et remplir ainsi ses obligations d'évêque (année 1728, 23 fév. art. Paris p. 26. —
Reçoit une Lettre du cardinal Fleury qui le prie de ne se pas déclarer contre le concile d'Embrun (année 1728 28 fév. art Toulouse p. 29.)

Interdit les Jésuites qui se servent du Tribunal de la Pénitence pour le décrier comme hérétique (année 1728 9 mai. art Castres, p. 73)

Envoie en cour une ode sanguinaire faite contre lui par les Jésuites (Ibid et 12 Nov. art. Toulouse, p. 232).

Poème français où il est étrangement déchiré (année 1728, 12 Nov. art. Toulouse, p. 232).

Il élève par un mandement contre la légende de Grégoire VII (année 1736, p. 147)

La réponse au comte de Maurepas au sujet de la Lettre des XII évêques au roi en faveur de M. de Senez, qui leur avait été renvoyée par ce ministre (année 1728, 3 juin, art Paris, p. 90)

La Lettre de 1730 à M. de Tencin; il le prie de n'ajouter aucune foi au bruit qu'on fait courir chaque jour contre lui, (année 1730, 13 fév. art. Paris, p. 36. —
Toujours opposé au brigandage d'Embrun (année 1731, p. 155).

Visité en 1731 par M. de Marseille. Sa dispute avec ce Prélat sur la Bulle (année 1732, p. 8)

Tombe malade dans un voyage à Arles, où on lui refuse scandaleusement, par ordre de l'archevêque, les derniers sacrements.

Administré par son aumônier que l'archevêque interdit par 2 ordonnances consécutives.

La mort.

Ses parents poursuivent l'injure et n'obtiennent aucune justice (année 1736 p. 146)

Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité du XVIII siècle, 1760 t.l. 8. II p. 279.

Messire Honoré Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres, était d'une famille distinguée de Provence. Il naquit à Arles en 1655. Avec des talents naturels cultivés avec soin, il devint un excellent sujet et un habile théologien. A l'âge de 17 ans il entra dans la Congrégation de l'Oratoire et dès qu'il fut prêtre on lui fit professer la théologie à Arles et ensuite à Saumur. Il prêchait aussi avec beaucoup de succès. Son mérite le fit devenir évêque de Castres en 1705. Il s'occupa avec soin à mettre son diocèse sur un bon pied et commença par établir un bon séminaire. Il eut la faiblesse en 1714 d'accepter la Bulle relativement aux explications des quarante propositions; mais ayant acquis plus de lumières, il infirma cette acceptation dès 1719 et en 1721 il écrivit une Lettre au Pape Innocent XIII conforme à celle des 7 évêques appelants. Il a donné depuis des preuves de son attachement sincère à la

à la vérité, soit par sa belle circulaire du 9 oct 1727 au sujet du concile d'Embrun, dans laquelle il prend la défense de MM. de Senez et de Montpellier sur le formulaire et la bulle, soit par la lettre si célèbre du 28 octobre 1717 adressée au roi par onze prélats au sujet de M. de Senez et une autre sur le même sujet du 8 9bre; soit enfin par des lettres qu'il écrivit à M. de Senez même pour le consoler et s'unir à sa cause. Ce prélat fut obligé en 1727 d'interdire les Jésuites, parce qu'ils le décriaient comme un hérétique. Il était allé à Arles pour régler quelques affaires de famille, lorsqu'il y tomba malade. Dès qu'on aperçut le danger, on alla à St. Martin sa paroisse demander les sacrements. Mais le curé et le vicaire, sur l'ordre de l'archevêque, M. de Janson, refusèrent leurs ministère; de sorte qu'on fut obligé de dresser un autel dans la chambre; l'aumônier du prélat dit la messe et le communia. On fit des sommations pour l'Extrême-Onction qui furent inutiles. alors l'aumônier alla prendre les saintes huiles chez les Dominicains et administra l'Extrême Onction au prélat. Un refus si scandaleux fit grand bruit dans la ville. Ce respectable prélat mourut le 26 juin 1736, âgé de 81 ans. Il fut enterré solennellement dans l'Eglise des Dominicains. L'aumônier qui avait administré le prélat fut interdit. (Nouv. Eccl. gmai 1728 = 15 sept 1736 = 30 oct 1741.)

Voir = + Mémoire sur la vie et les ouvrages de M. de Beaujeu, évêque de Castres, dans les Mémoires historiques et critiques sur la légende de Grégoire VII, 1743, in 12

\+ Eloge du même par M. de Boze (Hist. de l'Acad. des inscriptions, T. XII)

Dictionnaire portatif des prédicateurs = Lyon, Bruyset, 1757. p. 13 =

Honoré de Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres, mort en 1736, avait prononcé dans l'église de l'abbaye de St. Denis, l'oraison funèbre de Louis XIV. Elle a été imprimée à Paris en 1715, in 4° et elle mérite d'être mise au nombre des bonnes pièces d'éloquence. On en pourra juger par le trait suivant. L'auteur y compare son héros à un arbre élevé sur le sommet du Liban:

« ce fameux Monarque, dit-il, n'a presque rien entrepris qui n'ait heureusement réussi et ses malheurs même n'ont servi
« qu'à rehausser sa gloire. Semblable à cet arbre nourri des plus belles eaux de la nature, qui du sommet du Liban,
« pousse une tige droite et élève jusqu'aux nues une tête superbe, que les oiseaux du ciel respectent, que les arbustes ne sauraient
« atteindre, que l'impétuosité des vents ne saurait ébranler, que l'inondation des rivières ne saurait entraîner, que les
« ardeurs du soleil ne sauraient endommager, que l'inconstance des saisons ne saurait flétrir, dont la fécondité ne peut
« être retardée et dont les feuilles, par la fraîcheur et par l'utilité qu'elles procurent, aussi bien que par l'odeur qu'elles
« répandent, surpassent les fruits délicieux des autres espèces. Tel a toujours paru le roi, supérieur aux autres hommes,
« comme aux événements de la bonne et de la mauvaise fortune; plus heureux d'avoir su faire un bon usage d'une si rare
« félicité, que de l'avoir méritée. »

Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale, T. 144, col. 1031-1032 =

— Copie d'une Lettre de M. l'évêque de Castres à M. le duc d'Orléans. Actes concernant la conférence de Creil au sujet de la constitution Unigenitus s.l. 1717, in 12 8° Ld⁴ 901

— Harangue faite au roi à Fontainebleau le 17 août 1711 par Mgr l'évêque de Castres, accompagné de MM. les députés de la Noblesse et du Tiers Etat de Languedoc en présentant à Sa Majesté le cahier des Etats de la province. — Harangue à Mgr le Dauphin. — Harangue à Madame la Dauphine. Paris, J.B. Coignard 1711, in 4 de 14 p. 4° Lb³⁷ 4394

— Lettre circulaire de Mgr l'évêque de Castres à plusieurs évêques de France au sujet du concile d'Embrun 8 oct. 1727 s.l. n.d, in 4 de 4 p. 4° Ld⁴ 1532

— Lettre de M. l'Evêque de Castres au sieur Beraud, son vicaire-général - s.l. 1719, in 4. 1 page 4° Ld⁴ 1161

— Lettre de M. l'Evêque de Castres à M. de la Vrillière, dans laquelle il explique l'impossibilité pour son diocèse de participer aux secours en faveur de la ville de Rennes les Bains détruite par un incendie S.l. 1721 in 4 de 3 pages 4° Lb³⁸ 175

— Lettre de M. l'évêque de Castres au roy à l'occasion du jugement rendu à Embrun contre M. l'évêque de Senez 8 Déc. 1727 s.l. 1727, in 4 de 16 pages 4 Ld⁴ 1544

— Oraison funèbre de très haut, très puissant et très excellent prince Louis XIV, roi de France et de Navarre, prononcée en l'église de l'abbaye royale de S Denis le 23 octobre 1715 par Mre Honoré quiqueran de Beaujeu Paris. E. Papillon, 1715 in 4, 43 pages et portrait 4° Lb³⁷ 4485

Quérard = La France littéraire, T. VII. p. 407 =

Honoré de quiqueran de Beaujeu, prêtre de l'Oratoire, successivement professeur de théologie à Arles et à Saumur, missionnaire dans le Poitou et le pays d'Aunis après la révocation de l'édit de Nantes
chanoine de Nîmes et grand vicaire de Fléchier
évêque d'Oleron, puis de Castres.
né en 1655 à Arles, où il est mort le 26 juillet 1736.

— Oraison funèbre de Louis XIV, prononcée à S. Denis. Paris, 1715, in 4. On la regarde comme une assez bonne pièce d'éloquence.

— Mandements, Lettres et instructions pastorales, in 4
sur l'établissement de son séminaire
les maladies contagieuses de la Provence et du Languedoc
l'incendie de Castres
les abus de la mendicité
la légende de Grégoire VII
le concile d'Embrun, auquel il n'était pas favorable
plusieurs points de doctrine et de discipline

Dorsanne = Journal, 2e édition, 1756

T. I. p. 413

Vers le milieu de juillet 1715, il se passa un fait à l'Assemblée du clergé, qui donna lieu d'espérer de nos évêques plus que bien des gens n'en promettaient pour le concile national. M. de Mégrigny, jadis capucin et pour lors évêque de Grasse, parlait avec M. l'évêque de Castres, quiqueran de Beaujeu du concile national et prétendait que les évêques, qui s'y trouveraient, n'y auraient d'autre pouvoir que celui qu'ils ont reçu du Pape, de qui ils reçoivent toute leur juridiction. Cette doctrine ne plut pas à M. de Castres. Il soutint à son collègue que les évêques reçoivent leur juridiction immédiatement de J.C ; que c'est de lui qu'ils avaient reçu le pouvoir de juger les matières de foi. M. de Grasse regarda cette doctrine comme très opposée à celle de l'Eglise. Ces deux prélats contestèrent encore sur la validité du Concile de Constance, que le capucin rejetait et que M. de Castres voulait qu'on regardât comme oecuménique.

M. de Castres se prétendait bien mieux instruit sur cela que son confrère, parce qu'il avait enseigné la théologie dans son Ordre et que, dans ses cahiers, il avait traité ces matières. La conversation s'échauffant, ces évêques du Bureau, à la tête duquel était l'archevêque de Vienne, de Crillon, se joignirent aux 2 prélats et prirent le parti de M. de Castres. M. de Grasse ne perdit pas de temps pour instruire M. le chancelier de la contestation et il lui en rendit le compte qu'il lui plut. M. de Castres crut aussi devoir aller expliquer le fait au ministre ; il y fut accompagné par l'archevêque de Vienne, qui donna tout le tort à M. de Grasse. Pour assoupir l'affaire et de crainte qu'elle ne vînt aux oreilles du Nonce et du Pape, qui en deviendrait encore plus difficile pour accorder le Concile, on engagea M. de Grasse à dire par manière de conversation en présence de ces évêques de l'Assemblée, qu'on l'avait mal entendu et qu'il n'avait rien dit de tout ce qu'on lui faisait dire. Ce qui fut exécuté fort fidèlement.

83.

83

pag. 311

R. P. Bougerel

Bibliographie oratorienne, t. II, p. 311, N° de la notice 83

Manusc. de Montpellier

Honoré Quiqueran de Beaujeu,
Evêque de Castres
De l'Acad. des inscriptions et belles-lettres.

Honoré de Quiqueran de Beaujeu fut le 2 fils d'Honoré Quiqueran de Beaujeu et de Thérèse d'Estaublon, il naquit à Arles le 29 Juin 1655. Il entra dans l'oratoire à Lyon âgé de 17 ans. Il remplit avec honneur plusieurs emplois à l'oratoire. Etant encore diacre, il fut professeur de théologie à Arles, où il eut le père Massillon ensuite évêque de Clermont pour écolier. Ensuite il fut reçu à l'acad. R. d'Arles et envoyé à Saumur pour y enseigner la théologie. Il quitta la théologie et prêcha la dominicale à Saumur avec un g. succès. Son succès ne fut pas moindre à la maison de St Honoré. Il fut ensuite aux missions du Poitou et au pays d'Aunis, où il se distingua sur tous les autres. L'année d'après il prêcha à la Rochelle et de retour à Paris il prêcha l'avent à St Jacques de la boucherie

après avoir demeuré 19 ans dans l'oratoire il en sortit ; mais il y laissa son cœur. il prêcha la même année le carême au parlement d'Aix et M Fléchier le nomma chanoine à Nimes. Il avait une faculté admirable pour parler en public sur le champ. M Bonnet, évêque de Meaux, en fut frappé et le combla d'éloges. L'abbé Bignon, avec qui il avait été dans l'oratoire, le fit recevoir associé à l'académie des belles-lettres. En 1705 le roi le nomma à l'évêché d'Oleron mais celui de Castres étant venu à vaquer avant la signature de la feuille, il y fut transféré. Son principal soin en arrivant dans son diocèse, fut d'y établir un séminaire. En 1711 il présenta au roi les Cahiers des états du Languedoc. Sa harangue fut fort applaudie. Etant à l'assemblée du Languedoc après son retour il fit l'oraison funèbre de Victor Augustin de Maillly, évêque de Lavaur. Il fut ensuite choisi pour prononcer celle de Louis XIV qu'il prononça à St Denis. Il faisait de fréquents voyages à Arles. attiré par sa famille il s'y rendit le 1er Juin 1736, et 9 jours après il fut attaqué par la fluxion de poitrine dont il mourut avec de grands sentiments de religion

Barbin-Janson, Archevêque d'Arles, son parent lui fit refuser les sacrements, il fut obligé de se confesser à son aumônier. C'est ce qui fit dire à Mr de Soze qu'il mourut dans une terre étrangère ; Toute la noblesse assista à ses funérailles aux dominicains ; Le lendemain il y eut un nouveau service pour lui aux prêtres de l'oratoire, où tout le monde assista Sa mort arriva le 26 juin 1736, il avait 30 ans d'épiscopat et 81 ans moins 3 jours d'âge. Mr de Soze lut son éloge à l'accad. royale des belles lettres.

On sera bien aise de trouver ici l'extrait de plusieurs lettres de ce prélat sur l'oratoire Elles ont été écrites au Père Albi, prêtre de cette congrégation. L'extrait est tiré des originaux qui sont dans la bibliothèque de Marseille

" Du 24 avril 1726 Je serais bien surpris si on " cessait de vous persécuter ; c'est à quoi il " ne faut pas s'attendre " Si Deus pro vobis " quis contra vos ? Dieu tirera sa gloire de " tout et j'espère que la congrégation sera un " jour aussi honorée dans tout le royaume " qu'elle est injustement persécutée. " Du 19 octobre 1726. Je ne crois pas que ceux qui ont été exclus " de votre assemblée soient fondés dans leurs

protestations. Ils auroient été bien mieux fondés de s'exclure eux mêmes de la députation. Ce n'est pas aimer la congrégation que d'en user autrement dans les conjonctures où ils se trouvent

Du ~~[illegible]~~ 3 juin 1730 Il faut espérer contre toute espérance. C'est à dire contre toute apparence que Dieu soutiendra et relevera son ouvrage malgré les tempêtes qui semblent être à la veille de le renverser ou de le détruire. Je rentrerois moi même volontiers à l'institution si je pouvais par mon exemple y attirer des sujets capables de résister aux ennemis qui nous attaquent de toutes parts, « exurge, quare obdormis, domine? » Je ne cesse de faire cette prière au fonds de mon cœur

Du 5 Avril 1730 La persécution contre l'oratoire est ouvertement déclarée et je ne doute nullement que les ennemis n'ayent juré la perte de cette pieuse et savante institution congrégation. Mais comme nous ne pouvons pas douter qu'elle ne soit l'ouvrage de Dieu, nous devons avoir une ferme confiance qu'il la protégera et qu'après que l'heure des ténèbres sera passée, elle paraîtra avec beaucoup plus d'éclat que jamais. Je

13

Honoré
quiqueran de
beaujeu

2

" n'espère pas de voir cet heureux temps
" mais je n'en suis pas moins ferme dans
" l'espérance. Contra spem in spem
" Du 28 mars 1733. Connaissant comme vous
" le faites mon parfait attachement à la
" congregation et mon zèle pour tout ce
" qui la regarde, vous ne pouvez pas douter
" que je ne sois vivement touché de la
" mort au R. P. de la Tour. Il n'est pas
" difficile de prévoir les consequences d'une
" si grande perte dans les conjonctures
" présentes. quand même l'assemblée
" serait ~~xxx~~ parfaitement libre (ce que je souhaite
" plus que je ne l'espère), serait-elle parfaitement
" unanime? pourrait-elle jeter les yeux sur
" un pilote assez habile pour remplacer le
" plus prudent de tous les hommes et pour
" éviter au milieu d'une si furieuse tempête
" tous les ecueils, tous les pirates, tous les
" ~~ravages tous les~~ piéges qui sont à craindre?
" J'en connais une grande partie, et je
" suis très persuadé qu'il y en a beaucoup
" plus encore que je n'en connais. Peut-être
" même y en a-t-il intus et ~~fortis~~ foris ce
" qui me rassure c'est que Domine
" mihi adjutor non timebo quid mihi faciat
" homo. Je dis mihi parce que les intérêts d'une

mère à qui j'ai beaucoup plus d'obligation
qu'à celle qui m'a mise au monde
me sont plus chers que les miens propres
Vous n'aurez pas de peine à le croire
vous à qui je m'en suis si souvent
expliqué notre bon ami le fameux auteur
de cet admirable mandement que a
mêlé la constitution avec le crucifix
de magagno, est si persuadé de mes sentiments
pour la congrégation de l'oratoire qu'il
n'a pas besoin, dit il, d'autres preuves
pour démontrer que je suis hérétique et
digne de tous les foudres qu'il a lancés
contre moi. vous jugez bien qu'il ne
m'empêchera pas de remplir mon devoir
si juste qui m'est si cher.

Du 8 juillet 1733. Je vous félicite de l'élection
du révérend père général qui s'est passée
plus tranquillement que je n'espérais. il
me paraît qu'on doit être satisfait et qu'on
peut beaucoup espérer de la sagesse
de son gouvernement. soyez persuadé
que je prends beaucoup plus d'intérêt
que personne à ce qui regarde la congrégation.

Le 16 juillet 1733. Je bénis Dieu de tout et
je ne cesse de lui dire du fond de mon
cœur Exaltabo te domine quoniam suscepisti me,

l'archevêque d'Arles

(?)

per delectastim inimicos meos super me
ce qui m'a toujours le plus affligé et en même
temps le plus consolé, c'est que je n'ai
point d'autres ennemis que ceux de la
congrégation et que ce qui les irrite le plus
contre moi c'est qu'ils sont persuadés
du tendre et respectueux attachement
pour un corps à qui je suis si redevable
Toute la reconnaissance que j'exigerai de
mon neveu[1] (a) c'est qu'il entre dans mes
sentiments pour la congrégation.... ce qui
ne fait plus de peine, c'est que je ne reçois
jamais aucune nouvelle de ce qui peut
intéresser la congrégation et je crains
toujours qu'on ne lui suscite de nouvelles
affaires

Finissons par l'extrait de celle qu'il
m'écrivit à Marseille le 9 juillet 1719,
Je conserve très précieusement les sentiments
de respect et de reconnaissance que je
dois à la congrégation, heureuse si je
m'étais conservé le droit d'y vivre dans
le silence et la retraite et si j'avais

---

(1) (a) Charles Joseph Quiqueran son neveu fut son gd vicaire à Castres
Ensuite nommé Evêque in partibus d'Eleuze et nommé évêque de Mirepoix
au mois de sept 1736. Il mourut à Alby en languedoc l'an 1737 agé de
36 ans. Il était fils puiné de Paul de Quiqueran de Beaujeu frère aîné de l'évêque
de Castres et de Louise Desportes
J. J

mieux profité des excellentes leçons que j'y ai reçues et des grands exemples que j'y ai admirés

Ouvrages

I Harangue au roi en lui présentant les cayers des états du Languedoc l'an 1711 elle fut imp. à Paris aussi bien que les autres qu'il fut en cette occasion

II MS. oraison funèbre de Victor Augustin de Maully évêque de Lodeve j'en ai une copie

III Oraison funèbre de Louis XIV prononcée à St Denis le 23 D'8bre 1715. imp à paris même année

IV Lettre de M de Castres au procureur général de Toulouse du 10 May 1718

V Lettre au Clergé séculier et régulier et aux fidèles de son diocèse sur la Constitution 1719

VI Réponse au même d'une demi page adressée à M Bertand son gd Vicaire datée d'Arles le 1 de Juin 1719 contre la lettre du p. Toulouse précédente

83.

Honoré Quiqueran de Beaujeu

3.

VII Lettre du même à son Eminence Mgr le card de Noailles 1720.

VIII Autre lettre à Mr De Lavrillière secrétaire d'état sur les misères publiques datée du 15 fev. 1721. Elle est digne d'un grand évêque

~~IX Mandement~~

IX Mandement sur l'incendie de Castres

X Autre sur l'erection d'un séminaire

XI Sur la peste de provence et de Langue d'oc du 24 juillet 1721

XII Lettre au clergé de France assemblée à Paris pour répondre à la plainte que Jacques Forbin de Janson Arch. d'Arles avait portée contre lui sur ce qu'il avait donné les ordres à l'abbé de Beaujeu son neveu

XIII Lettre à Innocent XIII sur les troubles de l'Eglise imp. en 1742.

XIV Lettre circulaire aux évêques de France ~~assemblés~~ sur le concile d'embrun 9 fev 1729

XV Lettre à M l'évêque de Senes (Soanen) datée du 8 d'8bre.

XVI Lettre à ~~M. du~~ S. M. du 10 Xbre de la même année où il ~~avoit~~ envoie sa lettre circulaire

XVII Lettre à un de ses amis sur le même sujet du même jour

XVIII Lettre à M le comte de Maurepas du mois d'Avril 17 sur ce qu'il lui avait renvoyé sa lettre

XIX Autre lettre à M l'évêque de Senes du XI 9bre de la même année

XX Mandement sur la légende de Grégoire VII

Exact Quadruple des inscriptions, nommé associé 1701 par les soins de Bignon, camarade à l'Oratoire

---